

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL SOCIAL TERRITORIAL

19 OCTOBRE 2023

Monsieur Clément DELORME, Président, Représentant titulaire de l'employeur, voix délibérative,
Monsieur Louis PROTON, Représentant titulaire de l'employeur, voix délibérative,
Madame Christiane PLASSARD, Représentante titulaire de l'employeur, voix délibérative,
Madame Chantal TURCANO-DUROUSSET, Représentante suppléante de l'employeur, voix délibérative,
Madame Nassera SAGOUMA, Représentante titulaire du personnel – CGT, voix délibérative,
Monsieur Xavier DURAND, Représentant titulaire du personnel – CGT, voix délibérative,
Monsieur Thibault PETIT-LAFONT, Représentant titulaire du personnel – CGT, voix délibérative,
Madame Sandrine VENEROSY, Représentante suppléante du personnel – CGT,
Monsieur Stéphane MIGNERY, Directeur Général des Services,
Madame Marion DUPONT, Directrice des Ressources Humaines.

Excusés :

Monsieur Thierry BRUN, Représentant titulaire du personnel – CFDT,
Madame Véronique PAYA, Représentante suppléante du personnel – CFDT
Madame Christine MERY, Représentante suppléante du personnel – CGT,
Madame Stéphanie TOMASSO, Représentante suppléante du personnel – CGT,
Madame Patricia DAUVERGNE, Représentante titulaire de l'employeur,
Monsieur Philippe LOCATELLI, Représentant suppléant de l'employeur,
Monsieur David GUILLEMAN, Représentant suppléant de l'employeur,
Madame Anne PASTUREL, Représentante suppléante de l'employeur.

Secrétaire administratif : Madame Christiane PLASSARD

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier DURAND

Ouverture de la séance à 09H00.

1. L'approbation du procès-verbal du comité social territorial du 22 juin 2023

Cette approbation est reportée au prochain CST de décembre.

2. L'approbation des modalités organisationnelles liées à la création de la Commune Nouvelle « Oullins-Pierre-Bénite » et des impacts sur les postes ;

Vote des représentants du personnel : Contre CGT

Vote des représentants de la collectivité : Approbation à l'unanimité.

3. L'approbation dans le cadre de la création de la Commune Nouvelle « Oullins-Pierre-Bénite » de la méthodologie de travail concertée entre les villes de Pierre-Bénite et Oullins en vue d'une convergence des différents régimes RH existants au sein des deux collectivités dans le cadre de la possible création de cette Commune Nouvelle ;

Vote des représentants du personnel : Contre CGT

Vote des représentants de la collectivité : Approbation à l'unanimité.

Il est 11h06, Monsieur Delorme clôt la séance.

Xavier DURAND

Secrétaire de séance

Christiane PLASSARD

Secrétaire administratif